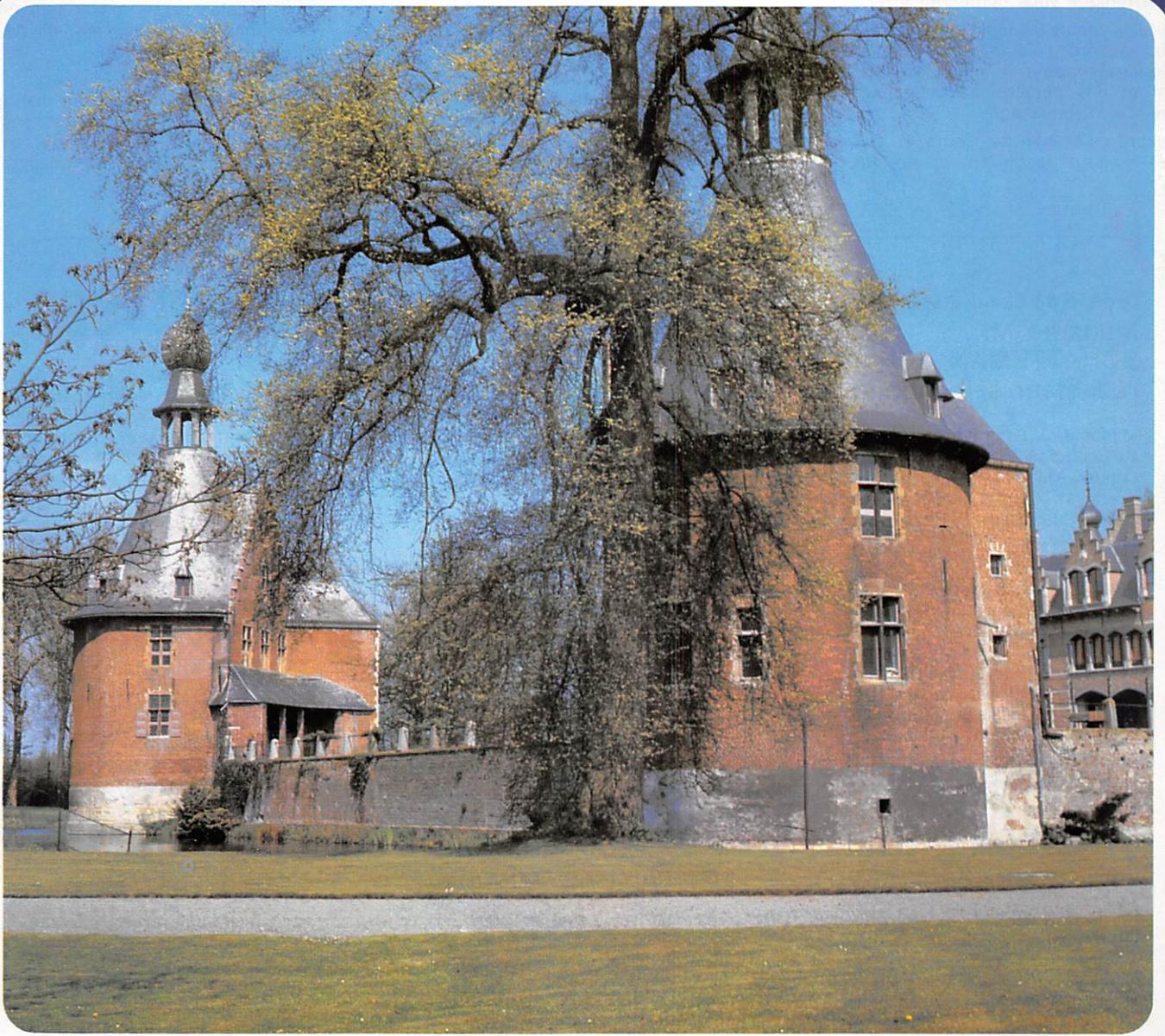


BRUGGE X

G.P.P./4/340



NOS VICINAUX



L'AUTOMNE, L'HIVER...
...C'EST BEAU MAIS
C'EST DANGEREUX !

Avril est une promesse et un début hésitant, le mois de mai est une éclosion.

Les jeunes feuilles révèlent la beauté prenante de mai qui s'épanouit.

Ces feuilles grandissent et présentent en automne des nuances de couleurs indescriptibles. C'est beau, direz-vous... mais dangereux aussi ! Car les feuilles tombent et forment une masse glissante, sous l'action des bourrasques de l'automne.

Conducteurs de trams et d'autobus, la vigilance est alors plus que jamais recommandée et attention lors du freinage !

C'est aussi la période de l'année où le brouillard couvre tout à coup les villes de froides et humides écharpes ouatées extrêmement dangereuses. Dans ce cas, conducteurs de trams et d'autobus, tenez à l'œil le véhicule qui vous précède, gardez vos distances, réduisez la vitesse et regardez attentivement lorsque vous quittez un arrêt.

Ensuite le temps change encore et le verglas apparaît. Toute votre adresse est ici exigée pour le maniement du volant et des pédales d'accélérateur, de frein et d'embrayage.

L'obscurité persiste des jours et des jours, surtout le matin et en fin



d'après-midi : conducteurs, ne relâchez votre attention à aucun moment !

Et soudain, des flocons de neige tombent du ciel en tourbillonnant pour changer en un monde blanc notre morceau de planète. C'est beau, direz-vous... exactement ce qu'il faut pour les âmes romantiques et pour les photographes, mais pas pour les conducteurs de voitures, d'autobus ou

de trams. Il est recommandé de rouler doucement et progressivement. Lorsque le soleil perce, mieux vaut mettre des lunettes de soleil afin de ne pas être ébloui.

Automne, hiver... c'est beau mais c'est dangereux ! Pourtant, rouler pendant ces saisons peut rester agréable si l'on agit avec conscience et prudence.

Groupe de Flandre orientale
Madame M.
SCHATTEMAN,
rédacteur sélectionné.

Madame M. Schatteman entra en service le 18.2.1941 en qualité de commis-dactylographe au Secrétariat de la Direction du Groupe des Deux Flandres, établi à l'époque à la Kortrijksesteenweg, à Gand.

Elle fut ensuite promue commis le 1.1.1946, rédacteur le 1.1.1958 et rédacteur sélectionné le 1.1.1962. Tout au long de ses 41 ans de carrière, Mme Schatteman fit toujours preuve de beaucoup d'ordre et d'efficacité dans l'exécution de son travail.

Puisse-t-elle jouir pendant longtemps encore d'une retraite bien méritée.

Groupe du Hainaut
M. J. HUART,
moniteur

M. J. Huart entra en service le 16.6. 1939 en qualité de commis auxiliaire au Service du Personnel de la Direction, à Mons.

3 RETRAITES BIEN MERITEES

Il fut ensuite promu successivement commis le 1.1.1948, rédacteur le 1.1.1951, rédacteur sélectionné le 1.1.1959, sous-chef de bureau le 1.1.1965 et moniteur le 1.10.1980.

M. Huart, qui s'acquitta toujours de manière exemplaire des tâches qui lui furent confiées, fut apprécié par ses chefs pour sa ponctualité et son assiduité au travail.

Nous lui souhaitons de pouvoir jouir longtemps encore auprès de son épouse d'une longue et heureuse retraite.

M. L. GOUVERNEUR,
rédacteur sélectionné

Entré en service le 2.3.1945 en qualité de commis auxiliaire, M. L. Gouverneur fut affecté au Service des Assurances à Charleroi où il devait être promu commis le 1.4.1946 et rédacteur le 1.1.1947.

Par suite de la réorganisation dudit service, il fut ensuite détaché à l'Administration centrale du 1.1.1959 au 17.6.1963. Il obtint la sélection le 1.1.1962.

De retour à Charleroi, il entra au Service du Mouvement où son obligeance et sa bienveillance furent hautement appréciées.



M. Gouverneur va pouvoir désormais se consacrer pleinement aux actions sociales auxquelles il participe depuis tant d'années. Nous lui souhaitons de connaître encore de nombreuses années de bonheur.

LES TRANSPORTS PUBLICS EN BULGARIE

La plupart des pays du bloc de l'Est se targuent de posséder un réseau très développé de transports en commun dont le prix est en outre particulièrement bon marché. Ceci ne signifie toutefois pas que tout s'y passe sans problème. Nous nous sommes entretenus dans la capitale bulgare, Sofia, avec le Dr Petro Tomov, rédacteur en chef du journal professionnel «Transporten Glass — la voix du transport», à propos des objectifs poursuivis par les transports en commun et des différentes possibilités et options pour l'avenir.

Dans le développement des transports en commun, la capitale Sofia occupe une position à part dans la mesure où tous les transports en commun ressortissent ici au conseil municipal, alors que partout ailleurs dans le pays, ils dépendent du Ministère des Transports. Sofia compte au total plus de 200 lignes de tram, de trolleybus et d'autobus, qui sillonnent la ville et sa banlieue dans toutes les directions possibles. Le nombre de tickets vendus par jour dans la capitale et sa périphérie est estimé à près d'un million. La capacité des transports par autobus oscille pour le moment autour de 18.000 personnes l'heure, celle des trams est supérieure à 20.000. Il existe cependant, surtout pendant les heures de pointe, de très nombreux problèmes, principalement parce que beaucoup de Bulgares rentrent chez eux durant la pause de midi. Le conseil municipal de Sofia examine depuis quelques années un grand nombre de



Les aéroglisseurs qui offrent chaque année à des milliers de touristes une excursion inoubliable sur la Mer Noire.

Stand d'information souterrain du nœud de transports en commun à proximité de la gare centrale de Sofia.



projets de métro. Etant donné que la ville compte maintenant plus d'un million d'habitants, la construction d'un métro devient indispensable, mais également rentable et ce, en dépit du fait qu'un ticket coûte à peine 6 stouinki, soit 2,6 F si l'on fait la conversion au cours officiel. L'installation du métro augmenterait sensiblement la capacité du trafic voyageurs puisqu'il est évalué à 50.000 voyageurs par heure. Trois grandes lignes seulement reliant les quartiers éloignés au centre et partant de Luline, Krevito et du Quartier de la Jeunesse seraient ainsi développées en étoile. Il ne fait pas de doute à cet égard que la présence de sources thermales, l'instabilité du sous-sol et les restes de l'ancienne ville vont rendre difficiles les travaux du métro. L'ouverture de celui-ci conjuguée au maintien des lignes de tram ainsi que de quelques lignes d'autobus et de trolleybus permettrait toutefois un gain de temps de 50 % sur la durée de déplacement. Là-bas, les transports en commun ne sont pas le moins du monde axés sur le confort, personne d'ailleurs ne le demande, mais bien sur l'efficacité et celle-ci en général est assurée. A Sofia ainsi qu'ailleurs en Bulgarie, il existe des abonnements pour tous les transports en commun, le cas échéant avec correspondance entre les différents réseaux.

Les chemins de fer sont généralement considérés comme l'épine dorsale des

transports en commun. D'une part, de petits autorails assurent des liaisons très régulières entre des localités plus petites et les grandes villes, tandis que d'autre part, l'électrification de l'ensemble du réseau se poursuit à un rythme accéléré. La vitesse maximale sur le réseau bulgare est portée à 130 km/h.

La gare centrale de Sofia accueille 125.000 voyageurs par jour et est à notre avis qualifiée à juste titre de gare européenne modèle : tous les services et possibilités de détente possibles s'y trouvent réunis et elle constitue le nœud des transports en commun de Bulgarie. Les autres gares de la capitale, Podnina, Sofia Nord et Sofia Sud, ne remplissent qu'un rôle de complément. Les voyageurs qui utilisent les chemins de fer ont le choix entre l'omnibus, le direct et l'express, le prix du ticket augmentant selon la catégorie choisie.

Un ticket Sofia - Varna, 550 km, en train express 1ère cl., tout confort, avec wagon-bar, etc., ne coûte que 17 leva, soit 680 F ; un ticket en train direct pour Tarnovo, 250 km, coûte à partir de Sofia 7,2 leva, soit 288 F. Les chemins de fer veulent absolument continuer à précéder leur concurrent, l'avion, en tant que moyen de transport le plus sûr, le plus fiable et le plus solide.

Le trafic aérien constitue un chaînon important des transports publics bulgares. Outre les aéroports internationaux de Sofia, Bourgas et Varna, il existe également de nombreux aéroports locaux. Le trafic intérieur est très important, très fluide et il bénéficie du facteur vitesse. En trafic intérieur en effet, la durée maximale de vol est de une heure à peine, ce qui incite principalement les voyageurs pressés à utiliser l'avion. Toutefois, Sofia et d'autres aéroports également étant parfois confrontés à la formation brusque de brouillard, le train reste un concurrent sérieux. En trafic local, les vols sont très bon marché, ainsi p. ex. les vols Sofia — Tarnovo, Sofia — Bourgas et Sofia — Varna reviennent-ils respectivement à 12 leva, 20 leva et 22 leva, soit 480, 800 et 880 F.

Quant à la navigation, elle se résume au transport organisé de personnes, à la Mer Noire, au moyen d'hydrofoils. Il

existe certes des plans pour rendre la Maritsa à nouveau navigable, mais ce n'est encore qu'un beau rêve. Le réseau autoroutier relève également du Ministère des Transports. Le principal projet en ce domaine est celui de la double liaison Sofia — Mer Noire, projet pour lequel on construit en ce



Tram à Sofia.

moment dans les environs de Varna un viaduc de 800 m de long et de 126 m de haut.

Projets.

Les heures de pointe continuent encore toujours dans toutes les villes à poser des problèmes. D'ici quelques années, lorsque le métro y sera opérationnel, Sofia n'y sera peut-être plus confrontée. Dans les autres villes, on essaie d'atteindre une plus grande efficacité encore et on poursuit le dédoublement de certaines lignes. Des centaines de milliers de Bulgares empruntent d'ailleurs les transports en commun pour se rendre à leur lieu de vacances, de sorte que, même pendant la période des congés, les transports en commun tournent à plein régime.

Par un développement poussé des transports en commun, par des adaptations aux besoins réels et de nouvelles liaisons entre les différentes vil-

les historiques, le tout conjugué à un maintien intégral des tarifs actuels, les autorités bulgares désirent, à n'en pas douter, promouvoir le tourisme à l'intérieur du pays. De nombreux parcs naturels peuvent encore, à l'heure actuelle, être visités en voiture, mais les plans sont à la signature pour préser-

ver ces parcs de toute pollution ultérieure, de sorte que les transports en commun vont sans doute se voir confier par la même occasion une nouvelle tâche.

De notre propre expérience nous pouvons déduire à coup sûr que les transports en commun bulgares, quoique généralement moins confortables, sont dotés d'un réseau très efficace caractérisé par des délais d'attente pour ainsi dire nuls entre les diverses correspondances ainsi que par une grande fluidité de circulation.

L'extrême modicité de leur prix surtout ne manque pas d'étonner et elle doit d'ailleurs être à n'en pas douter une des raisons principales pour lesquelles le Bulgare préfère prendre un autobus ou un train plutôt que faire quelques centaines de mètres à pied.

R. van Hoof

LES
CHAMPIONNATS
CYCLISTES
S.N.C.V.

Championnat du Limbourg

Le championnat du Limbourg, qui s'est couru à Diepenbeek le 1 août 1982, a connu un franc succès.

Catégorie des plus de 35 ans.

Quinze participants s'étaient alignés au départ pour un parcours de 7 tours d'environ 6 km. Dès le 1er tour, Vanspauwen faussa compagnie au peloton et ne devait plus être rejoint. Il fut sacré champion du Limbourg.

Classement : 1) Vanspauwen (champion du Limbourg) 2) Alaerts 3) Luyten 4) Crauwels 5) Van der Veken 6) Verbeeck 7) Deckers 8) Goffings 9) Lelont 10) Strouven 11) Van Damme 12) Boumans 13) De Gasperi.

Catégorie des moins de 35 ans.

Dix-huit participants ont disputé le championnat qui s'est couru sur une distance de \pm 66 km (11 tours de 6 km).

Classement : 1) Bouchez 2) Heyens 3) Dom 4) Block 5) Kins 6) Put (champion du Limbourg) 7) Vierstraete 8) Aerts 9) Bilaey 10) Vangeneugden 11) Dufour 12) Aelbrecht 13) Van Hove 14) De Smet 15) Elders.

Championnat du Brabant

Le championnat du Brabant, qui s'est déroulé à Tielt (arrond. de Louvain) le 8 août 1982 sur un nouveau parcours plus sélectif, a réuni davantage de coureurs.

Catégorie des plus de 35 ans.

Douze tours de 4,2 km étaient au menu. Echappé au 2e tour, Alaerts fut rejoint au cours du 5e par un groupe de 12 coureurs d'où allait s'extraire, deux tours plus tard, Meulemans. Celui-ci gagna sans ne plus être inquiété.

Classement : 1) Meulemans (champion du Brabant) 2) Vanspauwen 3) Van Maeckelberghe 4) Van der Veken 5) Van de Woestijne 6) Farazijn 7) Deckers 8) Alaerts 9) Strouven 10) Luyten 11) Verbeeck 12) Nijns 13) Lontont 14) De Gasperi 15) Van Ostayen 16) Goffings 17) Van Damme 18) Walraeve 19) Boumans.

Catégorie des moins de 35 ans.

Cette course fut ardemment disputée sur 17 tours de 4,2 km. Un sprint entre 2 coureurs décida de la victoire finale.

Classement : 1) Bouchez 2) Schets (champion du Brabant) 3) Heyens 4) Bilaey 5) Kins 6) Hermans 7) Vangeneugden 8) Dufour 9) Dons 10) Vierstraete 11) Block 12) Moens 13) Coenen 14) Collin 15) Grietens 16) Elders 17) Aelbrecht 18) De Smet.

Championnat d'Anvers

Le championnat d'Anvers s'est disputé le 14 août 1982 à Hoogstraten.

Catégorie des plus de 35 ans.

Les treize coureurs alignés au départ avaient à boucler 20 tours de 2 km. Après plusieurs attaques menées notamment par Andries, Boone, Vanspauwen, Farazijn et Van der Veken, quatre coureurs s'isolèrent finalement en tête pour se disputer le sprint.

Classement : 1) Vanspauwen 2) Farazijn 3) Andries 4) Van der Veken (champion d'Anvers) 5) Boone 6) Van Maeckelberghe 7) Luyten 8) Deckers 9) Goffings 10) Nijns 11) Alaerts 12) Van Ostayen.

Catégorie des moins de 35 ans.

Cette course disputée à vive allure sur 36 tours de 2 km réunissait dix-neuf coureurs. L'échappée que mena Bouchez vers la fin de l'épreuve aurait pu être décisive s'il n'avait été victime d'une crevaison.

Classement : 1) Vangeneugden 2) Schets 3) Dom (champion d'Anvers) 4) Aerts 5) Vierstraete 6) Bouchez 7) Dufour 8) Heyens 9) Hermans 10) Block 11) Kins 12) Moens 13) De Smet 14) Aelbrecht 15) Grietens 16) Elders 17) Goossens 18) Roegiers.



Le champion du Limbourg J.-P. Vanspauwen.



Van der Veken, champion d'Anvers, et Vanspauwen, vainqueur (catégorie des plus de 35 ans).

Dom, champion d'Anvers, et Vangeneugden, vainqueur (catégorie des moins de 35 ans).



LE MUSEE DU TRAM ANVERSOIS A EDEGEM

Un rêve que beaucoup caressent depuis des années est maintenant devenu une réalité.

En effet, à l'initiative de l'administration communale d'Edegem et de M. E. Keutgens, administrateur de l'Association pour le Musée du Tramway (AMUTRA), ainsi que grâce à la collaboration bienveillante de la Société des transports intercommunaux d'Anvers (M.I.V.A.), de la S.N.C.V., de la firme Van Hool S.A., etc., un Musée du tram anversoise a pu être aménagé dans le hangar 23 du Fort V, sur le territoire d'Edegem.

Ce musée, qui expose exclusivement du matériel roulant ayant circulé dans le passé dans l'agglomération d'Anvers, donnera, au fur et à mesure que s'agrandira la collection, un bel aperçu de l'évolution de ce matériel anversoise.

Lors de l'ouverture officielle du musée le 12 juin 1982, dix véhicules s'y trouvaient exposés, tous remarquablement retapés et restaurés : 5 voitures motrices, les 484, 4408, 5351, 6451 et 7386, 2 voitures remorques, les 919 et 1660, le trolleybus 45 et l'autobus 530 (restauré par la firme Van Hool en Zonen de Koningshooikt), le dixième véhicule n'étant autre que l'autobus vicinal 1216, du type Brossel A 93 DAR, de 1955.

Mais le matériel roulant à contempler n'est pas l'unique atout de ce musée ; on y trouve en effet également une salle d'exposition comptant plus de 260 photos et documents grâce auxquels on peut avoir un aperçu historique des transports publics urbains dans l'agglomération d'Anvers, de 1873 à nos jours.

Dans l'avenir, plusieurs véhicules viendront encore étoffer le musée : c'est ainsi qu'est attendu pour Pâques 1983 un ancien autobus de la firme «De Polder», autobus qui fut mis en service durant de longues années sur la ligne 32 en direction d'Edegem. Il sera restauré par la firme «De Polder» elle-même.

De même, pour Pâques 1984, on prévoit d'enrichir la collection du musée de trois voitures de tramway : la voiture motrice 4550 de 1929, la voiture remorque 601 de 1922 et une voiture datant de 1902, restaurée en son état d'origine et dotée de plates-formes ouvertes.

Une voiture de tramway d'avant 1900, voiture qui était encore à l'époque tractée par un cheval, est également prévue. Cette voiture est toutefois une reconstruction, ce qui nécessitera encore bien entendu un certain temps.

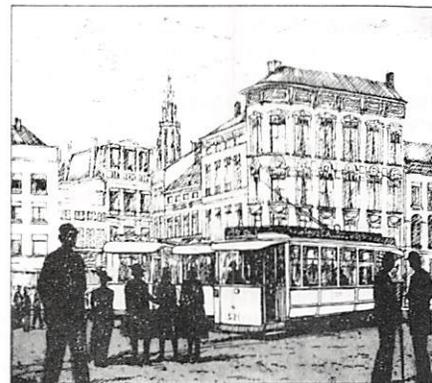
La Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux a pour sa part également marqué son accord de principe sur la mise à la disposition du Musée du Tram anversoise de deux voitures de tramway anversoises (la voiture motrice du type S et la voiture remorque du même type).

Enfin, il circule encore actuellement à la société anversoise des tramways quelques voitures de service qui, une fois désaffectées, entreront également en ligne de compte pour occuper une petite place dans le musée.

La salle d'exposition peut contenir dans son ensemble 21 à 22 véhicules.

Le Musée du Tram anversoise sera accessible de Pâques au 31 octobre, chaque samedi, dimanche et jour férié légal de 14 à 18 h. L'entrée sera gratuite.

L'exploitation du musée est assurée par les amis anversoise du tram, membres de l'Association pour le Musée du Tramway, de la «Vereniging voor Belangstellenden in het Openbaar Vervoer» (VeBOV) et des «Geïnteresseerden Openbaar Vervoer» (G.O.V.), une section du K.O.S.I.V.A. (Kultuur - Ontspanning - Sport - Intercommunaal Vervoer Antwerpen), l'amicale de la société anversoise des tramways.



Durant les heures d'ouverture seront en vente dans le musée toutes sortes de documents traitant exclusivement des transports en commun, tels le catalogue du musée, des calendriers, des livres, des cartes postales, des autocollants, etc.

En ce qui concerne le bâtiment et les alentours, il faut encore savoir que la désaffectation des bâtiments militaires de l'ancienne ceinture de fortifications autour d'Anvers a libéré de nombreux hangars dans la banlieue de la métropole. C'est ainsi que plusieurs grands hangars situés au Fort V d'Edegem ont été mis à la disposition de la commune dans le but de leur donner une affectation sociale ou culturelle.

Il s'agit principalement de grands hangars de construction relativement récente. Ils sont situés sur les terrains militaires agrandis, lesquels ont été transformés en parc accessible au public et placés sous la surveillance de gardiens.

L'un de ces hangars, le hangar 42 (100 m de longueur pour 19,40 m de largeur), héberge un Musée des Charrettes. La commune d'Edegem en a mis une partie (40 m x 19,40 m) à la disposition d'un particulier, qui y expose sa belle collection personnelle de charrettes et de voitures à cheval. On peut ainsi y admirer une vaste collection de véhicules de commerce, industriels et agricoles et avoir un aperçu de ce qui a circulé dans nos rues et sur nos routes avant que l'automobile en prenne possession.

Le Fort V, situé à la limite de Wilrijk/Edegem/Mortsel, est d'accès facile via les transports en commun (lignes de tram 7 Tolhuis - Mortsel et 15 Groenplaats - Centraal Station - Mortsel, lignes d'autobus 32 Centraal Station - Edegem et 33 Merksem - Hoboken).

Le fort sera transformé dans l'avenir en un centre de loisirs. On y trouve déjà maintenant des terrains de sport, un parcours de santé, un musée des charrettes, un musée du tram, ainsi qu'un beau sentier aménagé le long du fossé à l'intention des promeneurs.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur le Musée du Tram anversoise, vous pouvez toujours vous adresser à :

la M.I.V.A., Grote Hondstraat 58,
2000 Anvers ;
E. KEUTGENS, de Roest d'Alkemadelaan
15, B. 12, 2600 Berchem ;
CH. SMITS, Ernest Jouretlaan 23, 2520
Edegem.

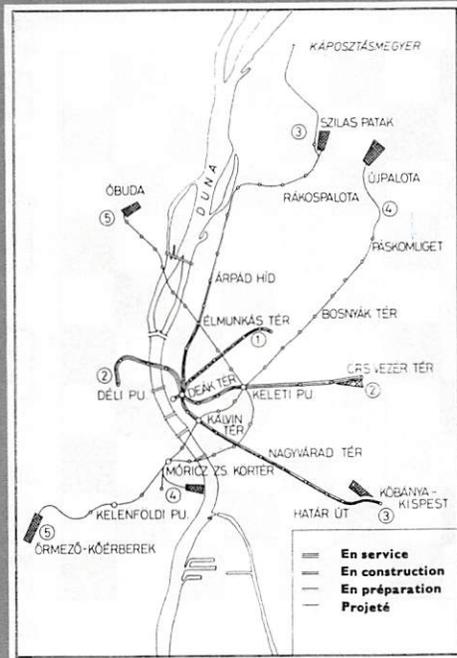


Le Saviez-Vous ?

Le calendrier 1983 de «Public Transport Advancement» présente 12 dessins artistiques en couleurs de R. Sörensen.

Ils représentent des rames de tramway de sociétés de transports en commun nationales et étrangères, ainsi qu'une voiture articulée du «Wuppertaler Schwebebahn» et un trolleybus du «Stadtwerke Solingen». Tous les renseignements figurent en quatre langues : allemand, néerlandais, français et anglais.

Ce calendrier tout à fait remarquable est en vente exclusivement en Belgique au prix de 250 F (frais de port compris) à verser au compte n° 789-5284366-18 de M. R. Sörensen, E. de Harvenstraat 34, 2710 Hoboken, avec la mention «Calendrier 1983».



LE RÉSEAU DU MÉTRO À BUDAPEST - SITUATION AU 1.1.1982

La longueur totale des lignes est de 25,6 km. Trois lignes sont actuellement exploitées : **la ligne 1** : entre Vörösmarty tér et Mexikói út, 4,7 km, 11 arrêts. Anciennement, en 1896 c'était le petit métro ; **la ligne 2** : d'Est en Ouest, entre Órszázposztós tér et Déli pu. (Gare du Sud) sur une longueur de 10,1 km ; **la ligne 3** : du Nord au Sud, entre Deák tér et Kőbánya-Kispest, sur une distance de 8,4 km. La prolongation de cette ligne vers le Nord, de Deák tér à Elmunkás tér, est au service du public depuis le 1.1.1982. Autour de l'an 2.000, le réseau dépassera les 40 km.

L'AUTOBUS LE PLUS LONG AU MONDE ?

Un autobus (3 essieux) construit à Port Elizabeth (Afrique du Sud) entrerait en ligne de compte pour figurer dans le «Guinness Book of Records» en tant qu'autobus le plus long au monde. 40 exemplaires de ce géant de 20 m ont été commandés à «Busaf», Port Elizabeth, pour un montant d'environ R 3 millions.

(Eastern Province Herald - S.A. Oorsig - 28.5.1982)

Photo : Eastern Province Herald.



PAGE FAMILIALE

A NOS FOURNEAUX

LE COIN DES JEUNES

LES GAGNANTS DES JEUX- N° 219.

Ont obtenu 4 points :

BRASSET Samuel et Cédric 11 et 8 ans - Profondeville / COLLETTE Michel 14 ans - Flémalle / COSEMANS Miet et An 15 et 8 ans - Diepenbeek / JOACHIMS Marc 12 1/2 ans - Hognoul / LAENEN Laurent 10 ans - Hamois / LAENEN Philippe 11

ans - Hamois / MASSON Didier et Pascal 15 et 10 ans - Braine-l'Alleud / SCHUMACHER Fabian 9 ans - Verviers / VERSAEVEL Conny 16 ans - Ostende.

- Blaregnies / DEGUEE Ph. ? ans - Grivegnée / DE BACKER Isab. ? ans - Cortil-Noirmont.

Ont obtenu 3 points :

BUFFIN Jean-Claude 12 ans - Couillet / CARLIEZ Annie 15 ans

A obtenu 2 points :

DELHAYE Nathalie 14 ans - Haine-St-Pierre.

LIÈVRE À LA CRÈME FRAÎCHE

Découper le lièvre en morceaux. Le faire dorer dans le beurre de chaque côté à feu vif. Ajouter une bouteille de bière à haute fermentation : scotch - pale-ale - guinness (au choix). Laisser cuire à feu doux ± 1 heure. Retirer le lièvre. Ajouter une boîte de crème fraîche à la sauce. Bien mélanger et faire diminuer.

Garnir sur un plat avec des morceaux de persil. Servir avec des pommes mignonnettes.

Boisson : un vin rouge léger.

Bon appétit O. DERIDDER

SOLUTIONS DES JEUX DU N° 219

JEU N° 1

MOINE

JEU N° 2

GERANIUM
ORCHIDEE

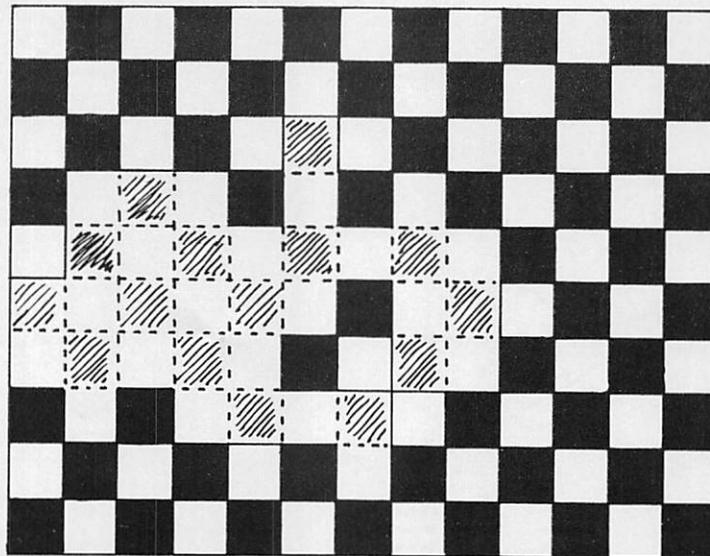
L'imprimeur s'est trompé pour le troisième mot, qui ne compte donc pas pour les points.

JEU N° 3

8	6	8	7
9	8	7	5
6	7	8	9

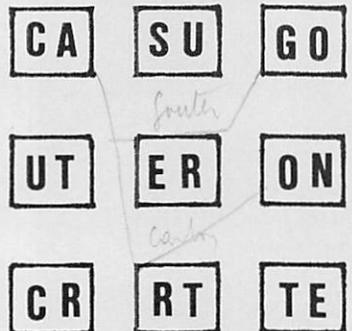
JEU N° 4

15 pavés noirs
20 pavés blancs



JEU N° 3

A l'aide de ces 9 groupes de lettres parviendrez-vous à mettre à jour trois mots de 6 lettres chacun ?



JEU N° 4

LES CAPITALES ET LEURS COURS D'EAU

Mettez les rivières ou fleuves face aux capitales

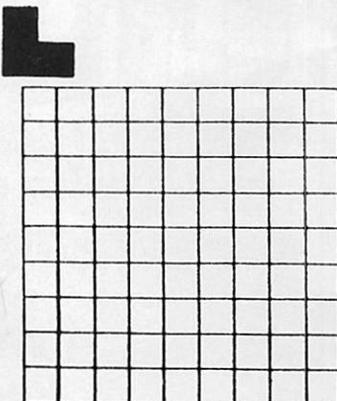
- BELGRADE.....
- BERLIN.....
- BERNE.....
- BONN.....
- BRUXELLES.....
- BUCAREST.....
- BUDAPEST.....
- LISBONNE.....
- MADRID.....
- PRAGUE.....
- ROME.....
- VARSOVIE.....

LE TAGE - LE RHIN - LA SENNE
- LA SPREE - LA VISTULE - LA
VITAVA (Moldau) - L'AAR - LE
TIBRE - LA DAMBOVITSA - LE
DANUBE et la SAVE - LE MAN-
ZANARES - LE DANUBE

JEUX N° 220

JEU N° 1

Combien de formes noires faudra-t-il pour remplir cette grille ?



JEU N° 2

Voici 7 cris d'animaux. Pouvez-vous les attribuer aux 7 animaux qui suivent ? Voyez au dictionnaire !

COASSE / GEMIT-ROUCOULE / HENNIT / PIAULE / GLAPIT / CANCANE ou NASILLE / VAGIT

- RENARD.....
- CROCODILE.....
- POUSSIN.....
- TOURTERELLE.....
- CANARD.....
- GRENOUILLE.....
- CHEVAL.....

Vite, au plus tard pour le 20 novembre 82, envoyez vos réponses à «Nos Vicinaux», 14 rue de la Science, 1040 Bruxelles. Notez bien vos nom - prénoms - âge - adresse - localité et la fonction de votre papa, ou de votre maman, à la S.N.C.V.

FAITES QUELQUE CHOSE

1. LE TAUX DE CHOLESTEROL DANS LE SANG

Plus le taux de cholestérol et de graisses dans le sang est élevé, plus la mortalité par maladies coronariennes est élevée. L'accumulation de graisses sur la paroi des artères coronaires nourricières du cœur amène une obstruction partielle ou totale de certains de ces vaisseaux ; cette obstruction peut provoquer une angine de poitrine et même un infarctus du myocarde.

Le taux de cholestérol dans le sang est en partie déterminé par des facteurs héréditaires auxquels on ne peut pratiquement rien faire ; mais il l'est aussi par le mode de vie et l'alimentation, que l'on peut influencer. Parmi les aliments, ce sont surtout les graisses saturées qui font augmenter le taux de cholestérol. On les retrouve par exemple dans le beurre, le fromage, la graisse de bœuf, les graisses de friture solides (même les graisses végétales solides), les mar-

garines ordinaires, la plupart des viandes et des aliments fabriqués à partir de ces produits.

L'alimentation doit être équilibrée, c'est-à-dire adaptée avec mesure aux besoins, au mode de vie et aux caractéristiques de chacun (sexe, âge, activité, vie sédentaire...). A cet égard, nous vous donnons quelques recommandations générales destinées aux personnes en bon état de santé et ne présentant aucun problème d'ordre nutritionnel. Ceci est très important pour les enfants afin qu'ils acquièrent de bonnes habitudes alimentaires.

- Ne consommez pas trop de graisses
- Remplacez partiellement les graisses saturées par des graisses poly-insaturées
- Mangez plus de poisson
- Mangez plus de légumes et de fruits frais
- Mangez au maximum deux œufs par semaine.

2. L'HYPERTENSION ARTERIELLE

Il est logique que les vaisseaux sanguins, surtout ceux du cœur et du cerveau, «s'usent» rapidement et deviennent malades lorsqu'ils sont soumis pendant des années à une pression artérielle élevée.

La pression artérielle est influencée par la consommation de sodium dans notre alimentation. Le sodium se trouve en grande quantité dans le sel de cuisine. Or, notre nourriture contient déjà, en elle-même,

suffisamment de sel pour satisfaire à nos besoins. En Europe, on utilise trop de sel pour la préparation des repas et du pain.

- N'ajoutez pas de sel à vos repas
- Consommez des conserves et des eaux pauvres de sel
- Faites contrôler régulièrement votre pression artérielle et suivez les conseils de votre médecin en cas d'hypertension artérielle.

3. LA CIGARETTE

Il a été démontré que la consommation de 20 cigarettes par jour à partir de l'âge de 20 ans raccourcit l'espérance de vie en moyenne de 5 ans des suites de maladies du cœur et des poumons. D'une manière générale, on peut affirmer que chaque cigarette fumée diminue votre vie

de 6 minutes.

- Ne commencez pas à fumer (important surtout pour les jeunes)
- Arrêtez immédiatement la consommation de cigarettes
- Exigez des lieux de travail et des bureaux sans tabac, autant dans le secteur public que dans le privé.

4. L'OBESITE

La mortalité cardio-vasculaire est plus élevée chez les personnes obèses que dans une population normale. Le seul moyen inoffensif de maigrir est de manger moins. N'oubliez pas que la

bière, le vin et les boissons alcoolisées sont riches en calories et favorisent donc l'obésité.

- Mangez moins et restez sveltes.

5. MANQUE D'ACTIVITE PHYSIQUE

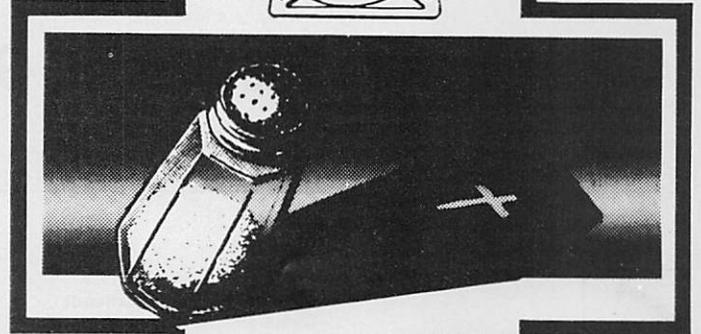
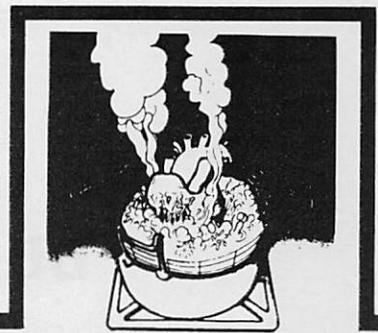
Beaucoup de personnes mènent une vie sédentaire au bureau, à l'atelier ou à la maison et ne profitent pas de l'influence bénéfique que peut exercer l'activité physique sur les vaisseaux sanguins du cœur.

- Faites du sport
- Marchez ou

faites du vélo lorsque la voiture n'est pas indispensable

- Prenez l'escalier plutôt que l'ascenseur.

Une déviation occasionnelle ne peut nuire, c'est l'habitude qui est primordiale.



LES MALADIES DU CŒUR = PREMIERE CAUSE DE MORT DANS NOTRE PAYS

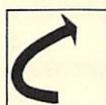
En Belgique, les maladies cardio-vasculaires sont responsables de 50 % de la mortalité totale, ces maladies tuent environ trois fois plus que le cancer et menacent surtout les hommes dans leur vie active.

Des études effectuées dans les pays occidentaux ont démontré que certains modes de vie et

habitudes prédisposent à ces maladies dangereuses. Le but de ce dépliant est d'informer la population belge sur ces «facteurs de risque» afin de permettre à chacun d'y remédier.

(COMITE SCIENTIFIQUE CONSULTATIF DE
LA LIGUE CARDIOLOGIQUE BELGE)
ANPAT N° 175 - 1 - 1981

NOUVELLES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES GROUPES D'EXPLOITATION



MUTATIONS

ADMINISTRATION CENTRALE
Lowagie E., contrem. de 1ère cl.



MARIAGES

ADMINISTRATION CENTRALE
Lizin P. et Noël V.
Bausière L. et Liemans F.

ANVERS
Vandermeer M. et Kennes M.
Van Leersum E. et De Groof V.
Horemans F. et Peers M.-J.
De Ryck L. et Van Laerhoven I.
Van der Steen E. et Van Steen T.
Van Ginckel H. et De Wolf H.
Verelst J. et De Kooning A.
Van Gils E. et Caers M.

FLANDRE ORIENTALE
Redant F. et De Tobel C.
Leus H. et Van der Haegen M.
Bauwens E. et Witterzeel E.

HAINAUT
Broodhuys S. et Deryck M.
Faucon J.-L. et Coquelet B.
Rodric J.-L. et Paternostre J.
Duliere C. et Parent B.
Marcoux F. et Romain A.
Davoine M. et Gianetto R.
Dewinter M. et Mignon M.
Cartelli L. et Goris M.
Marchand A. et Cordier M.-T.
Docq R. et Huysmans D.

NAMUR-LUXEMBOURG
Desselle F. et Mathieu P.
Guelenne F. et Klutz L.
Lemoine J.-P. et Molle M.
Baikrich D. et Rampel A.
Graux P. et Coene C.

LIEGE
Bairin M. et Jeagers J.
Godfrind J. et Hutois D.
Foret J.-P. et Vrinck J.
Defresne F. et Kool J.
Kirch W. et Schwanen J.

BRABANT

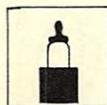
Schets D. et Van Eeckhoudt L.
Conters M. et Herrewijn M.
Merckaert K. et Daamen M.
Roeseems H. et Raes A.
Van den Bergh W. et Geens I.
Mans R. et Durdin R.
Wijns O. et Van Droogenbroeck M.
Vierdeels J. et Soyez C.

LIMBOURG

Vuerstaek R. et Sourbron J.
Breels W. et Christiaens A.

FLANDRE OCCIDENTALE

Cloet P. et Arnout H.



NAISSANCES

ADMINISTRATION CENTRALE
Klaartje chez Dedobbeleer P. (Gooik)
Gauthier chez Van Malder J.-L.
(Dilbeek)
Lieve chez Wittebrood D. (Lede)

ANVERS
Benny chez Block F. (Ekeren)
Jody chez Aerts F. (Duffel)
Kristof chez Vansant E. (Geel)
Mireille chez Scheepers L. (Mol)
Nick chez Driesen J. (Rijkevorsel)
Ann chez De Jongh W. (Lille)
David chez Vanbrussel J. (Borsbeek)

FLANDRE ORIENTALE
Michiel chez Bonny J. (Wetteren)
Els chez De Wilde W. (Zeel)
Bart chez Garrevoet D. (St-Nicolas)
Ben chez Thysebaert M.
(Sint-Amandsberg)

HAINAUT
Yannick chez De Pus J. (Marcinelle)
Marie-Laure chez Costa A. (Mons)
Gianni chez Cataldo F. (Anderlues)
Murphy chez Van Boxstael A.
(Liberchies)
Benoît chez Drossart J.
(Frasnes-lez-Anvaing)
Sebastien chez Van Haecke Cl.
(Mons)
Catherine chez Seghin B.
(Pont-à-Celles)
Sabrina chez Denis D. (Charleroi)

Mickaël chez Delattre J.-Cl.
(Pâturages)
Aurelie chez Dupont M. (Estinnes)
Stéphanie chez Navel B. (Lobbes)
Julie chez Puissant B. (Arsimont)
Audry chez Luneau Y. (Jumet)
Aurelie chez Struys A. (Châtelet)
Julie chez Dutry J.-P. (Castillon)
Pascal chez Gilles R. (Yves-Gomezée)

NAMUR-LUXEMBOURG

Sebastien chez Delince L. (Ohey)
Mercedes chez Joyeux Ph. (Jambes)
Didier chez Renier Cl. (Belgrade)
Sebastien chez Maquigny F.
(Landenne-sur-Meuse)
Christelle chez Lerusse Y. (Vielsalm)
Benoît chez Nussbaum L.
(Waret-l'Évêque)
Sandrine chez Bay R. (Aye)
Stéphanie chez Pirotte B.
(Grand-Leez)
Nicolas chez Grogard A. (Belgrade)

LIEGE

Malorie chez Laphaye F. (Liège)
Pascal chez Meessen J.-L. (La
Calamine)
Aurore chez Colemonts Y. (Poulseur)

BRABANT

Shana chez Jehaes F. (Evere)
Joke chez Van Lindt L. (Merchtem)
Sylvie chez Jacobs J.-M.
(Grimbergen)
Ellen chez Berthels D. (Louvain)
Katrien chez Peeters W. (Louvain)
Sara chez Herremans M. (Wemmel)
Joris chez De Kegel M. (Bruxelles)
Sandra chez Limbourg W. (Pepingen)
Bianca chez Boets H. (Tirlemont)
Gaël chez De Smet G. (Wemmel)

LIMBOURG

Inge chez Van de Velde S.
(Herck-la-Ville)
Kelly chez Tielens H. (Hasselt)
Jo chez Schoenaers R. (St-Trond)
Vanessa chez Borghs A. (Wellen)
Bart chez Philippaerts A. (Hasselt)

FLANDRE OCCIDENTALE

Kevin chez Vercouter J. (La Panne)
Koen chez Goudeseune R. (Ypres)
Shanna chez Major D. (Ostende)
Kevin chez Vanrobaeys R.
(Heuvelland)
Kamina chez Deschacht M.
(Middelkerke)
Kelly chez Bilaey Y. (Oostkamp)
Elke chez Vanbavinckhove D.
(Zedelgem)
Thomas chez Dumon I. (Bruges)
Britt chez Blicck F. (Ostende)



RETRAITES

Années
de service

ADMINISTRATION CENTRALE

Van Horenbeke J., s.-ch. de bureau 40
Aerts L., chef de bureau 41

ANVERS

De Bleyser C., cond.-rec. AB 33
Nuyts R., cond.-rec. AB 31
Saey P., rédacteur 36
Vleugels L., cond. él. 21

HAINAUT

Chaulot E., cond. AB 30
Van Wanzele M., ouvr. qual. 31
Vroonhove R., chef piocheur 32
Cantillon A., ouvr. qual. de 1ère cl. 38
Denis P., ouvr. qual. 38
Jeanmenne E., cond. AB 30

NAMUR-LUXEMBOURG

Fadour M., cond.-rec. AB 34

BRABANT

Ricour P., ouvr. qual. 40
De Backer F., rédacteur 39
De Becker A., cond.-rec. AB 38
Elskens E., receveur 30

FLANDRE OCCIDENTALE

Van Steenberghe C., inspect. techn. 33
Bulthe L., chef de mouv. de 1ère cl. 42

LES LONGUES CARRIERES



A. Van der Linden
Flandre orientale
du 30.10.1940
au 1.10.1976



R. Douillet
Hainaut
du 13.6.1942
au 1.2.1979



**G. Samain
Hainaut**
du 16.5.1938
au 6.8.1973



**F. Neukermans
Brabant**
du 8.12.1944
au 30.4.1982



**A. De Becker
Brabant**
du 21. 6.1941
au 1.12.1979



**P. Denis
Hainaut**
du 23.9.1942
au 1.2.1981

NECROLOGIE

«Nos Vicinaux» présente ses condoléances et l'assurance de toute sa sympathie aux familles en deuil.

AGENTS EN SERVICE

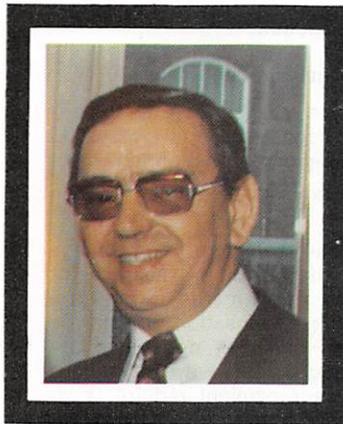
	Age
HAINAUT	
De Broyer E., cond. AB	39
NAMUR-LUXEMBOURG	
Potemberg J.-L., ch. écol. de cond.	44
ALLOCATAIRES C.A.M.-C.R.A.-C.R.I. C.A.S.-C.C.T.	
ANVERS	
Dumon L., ouvr. d'élite	89
Embrechts K., piocheur	78
Davids G., cond. AR	83
Van Decraen L., piocheur	80
Wouters K., cond. él.	83
FLANDRE ORIENTALE	
Van den Broeck L., commis d'expl.	58
HAINAUT	
Piron M., brigadier	83
Duhaut V., ouvr. qual.	62
Mainil A., receveur	82
Delvallée H., cond. AB	71
NAMUR-LUXEMBOURG	
Godfroid L., chef receveur	81
LIEGE	
Vanstipelen J., brigadier	75
Thielen J., cond.-rec. AB	70
BRABANT	
Vanderwaeren L., machiniste	92
LIMBOURG	
Machon H., ouvr. qual. de 1ère cl.	78

Groupe de Liège

Le décès de M. J. MOËS, chef de service de 1ère cl.

Le vendredi 28.5.1982, la direction et le personnel du dépôt de Liège St-Gilles apprenaient avec consternation le décès inopiné de Jules Moës, chef de service de 1ère cl. au Service de l'Exploitation.

Entré le 10.4.1945 en qualité de receveur au dépôt de Verlaine, il fut muté au dépôt d'Omal lors de la suppression du service électrique de Verlaine. Il remplit alors la fonction de conducteur-receveur AB jusqu'au 1.8.1962, date à laquelle il fut promu au grade de chef receveur.



Le 1.1.1963, il obtint le grade de contrôleur et devint rédacteur sélectionné le 1.10.1970.

Le 1.11.1971, il accéda au grade de chef de mouvement de 1ère cl. et fut chargé de la gestion journalière des dépôts d'Omal, de Verlaine et de Wanze.

Après avoir été appelé à exercer cette fonction comme responsable du bureau administratif du Mouvement à Liège St-Gilles, il fut nommé, le 1.4.1980, chef de service de 1ère cl. à l'Exploitation.

Tous ceux qui ont approché M. Moës garderont de lui l'excellent souvenir d'un homme compétent, affable et serviable.

Nous présentons à Madame Moës, à ses enfants et à sa famille, l'expression de nos sincères condoléances.

UN JOUR OU UN WEEK-END D'EVASION

- 1er nov. - BLATON (Bernissart)**
Fête de tous les saints. Foire aux camelots, à partir de 9 h.
- 3 nov. - LIEGE** Fête de la Saint-Hubert.
- 6 nov. GENK A** 18 h, fête de la Saint-Martin (cortège et grand feu).
- 7 nov. AVELGEM** Cortège folklorique à 14h30.
- 7 nov. HAN-sur-LESSE (Roche-fort)** Fête patronale de Saint-Hubert. Bénédiction traditionnelle des chevaux, chiens et autres animaux, à 10h45.
- 7 nov. MONTAIGU** Procession aux chandelles.
- 10 nov. YPRES** Joyeuse entrée de Saint-Martin, à 18h30.
- 11 nov. ALOST** Marché annuel, dès 9 h.
- 11 nov. BOMAL-sur-OURTHE** 109e Foire de Saint-Martin, de 9 h à 18 h.
- 11 nov. EUPEN** Fête de la Saint-Martin. Cortège à 17h30.
- 11 nov. MALMEDY** Feux de la Saint-Martin, à 17h.
- 14 nov. SAINT-VITH** Cortège Saint-Martin, à 17 h.
- 1er déc. CINEY** Grande foire Saint-Eloi.
- 4 déc. FLORENNES** Foire Sainte-Barbe à partir de 9 h.
- 5 déc. BREE** Marché St-Nicolas.
- 5 déc. HASSELT** Commémoration de la Guerre des Paysans, à 18 h.
- 25 déc. SOMME-LEUZE** Concours de crèches vivantes.
- 26 déc. ZOTTEGEM** Fête des Rois-Mages pour les enfants. Cortège à 13h45.
- 29 et 31 déc. BRUGES** Cortège de l'étoile. Le 29, à 17h30 ; le 31, à 15 h.

**AU VOLANT,
 LA
 VISIBILITE
 C'EST
 LA VIE !**



Pour bien conduire, il ne suffit pas d'avoir de bons yeux ou de bonnes lunettes. Encore faut-il que les vitres ne vous cachent rien du paysage.

Exemple type : le brouillard. Si vous y entrez, l'œil aux aguets, mais derrière un pare-brise embué ou passablement sale, vous doublez votre handicap et tout peut arriver.

Il n'y a pas que le brouillard. Sous la pluie, dans l'obscurité surtout, un rétroviseur qui ne réfléchit plus, un déflecteur terne ou une lucarne arrière opaque sont autant de préludes à la collision. Car on se laisse aller à déboîter à l'aveuglette. Et un «beau» jour...

La visibilité dépend donc d'une discipline personnelle. De même qu'on s'oblige à se laver les dents, il faut avoir la volonté (si peu) de ne jamais

rouler que dans un véhicule au vitrage le plus transparent possible. Et de s'arrêter en chemin dès que les projections, les souillures ou la buée compromettent les chances d'arriver intact à destination.

Les gestes qui sauvent

- Téléphoner au garagiste si le système de dégivrage, le lave-glacé ou les essuie-glaces fonctionnent mal.
- Acheter un produit antibuée. Et s'en servir.
- Ne pas se satisfaire d'un lavage extérieur de la voiture. La face interne des vitres mérite aussi votre attention (condensation, traces de mains, de museaux de chiens, nicotine, etc...). Des vitres souillées de l'intérieur peuvent réduire la visibilité d'un tiers.

- Voir si tous les feux et catadioptres sont propres (camions au sortir des chantiers, notamment).
- Vérifier si tous les feux fonctionnent (sans oublier les feux-stop).
- Racler les gouttes de pluie sur les vitres latérales et arrière.
- Nettoyer régulièrement les zones du pare-brise qui restent hors d'atteinte des balais d'essuie-glaces.

Sur certains types de véhicules (les breaks, les 5-portes, notamment), l'essuie-glacé arrière est presque indispensable.

Et pour tout le monde enfin : un rétroviseur extérieur placé à droite permettra entre autres d'épargner le deux roues imprudent qui s'insinue sur votre droite.

(Conseil supérieur de la Sécurité routière)

MM. N. R. Bartlett et Ph. J. Laureys ont constitué une édition de poche de 72 pages sur la Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux, édition qu'ils ont intitulée «Vicinal-Belgium's National Bus and Tramway Company».

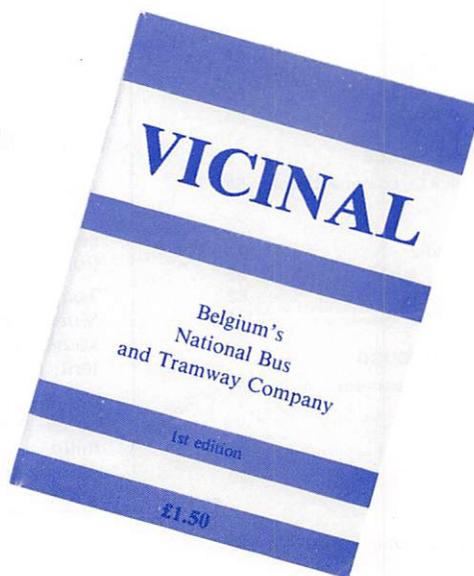
Ce petit livre, qui fait brièvement l'histoire de la S.N.C.V., parle de l'organisation de notre Société et des réseaux qu'elle dessert.

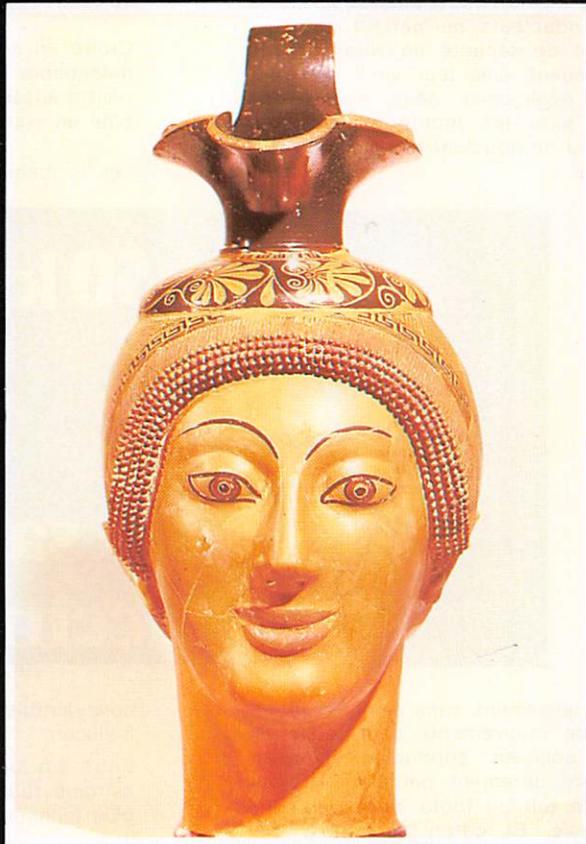
Y figurent également les listes complètes de nos loueurs et celles des numéros de nos trams et autobus ainsi qu'une description des différents types de matériel roulant.

Editeur : Westbury Marketing, Westbury House, 1 Hopping Jacks Lane, Danbury, Chelmsford, Essex, England, CM3 4PN. Prix : 1 £ 50.

LIVRES ET

REVUES





Céramique (± 500 av. J.C.)

EUROPALIA 82 GRÈCE

Tous les deux ans, depuis 1969, EUROPALIA propose un cycle important de manifestations consacrant tous les aspects de la culture d'une grande nation européenne.

En 1982, ce sera le tour de la Grèce, dixième membre de la Communauté européenne, depuis le 1er janvier 1981.

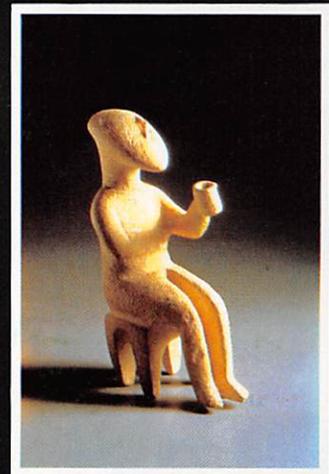
La Grèce a influencé, depuis longtemps, le développement de la civilisation occidentale et constitue une part inaliénable de notre patrimoine commun à tous.

EUROPALIA s'est fixé pour objectif de dégager la continuité de la culture grecque, depuis l'époque classique jusqu'à nos jours. Un ensemble de manifestations relevant des formes d'art les plus diverses proposera un aperçu du patrimoine grec à travers le temps : expositions, théâtre, littérature, poésie, musique, cinéma, débats littéraires et philosophiques.

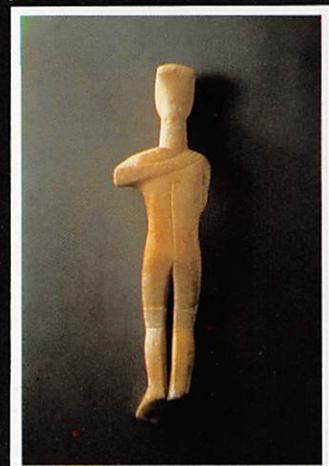
Les expositions, principales attractions d'un tel festival, domineront l'ensemble des manifestations. Retenons déjà les expositions classiques, telles : «Hommes et Dieux de la Grèce antique», «L'Art des Cyclades» et «Splendeur de Byzance».

EUROPALIA se déroulera entre le 1er octobre 1982 et le 30 novembre 1982.

Adresse : EUROPALIA 82 HELLAS, Rue Royale 10 B,
1000 Bruxelles, tél.: (02) 513.55.46.



L'Art des Cyclades
(3.200-2.000 av. J.C.)



VOS CHANCES, EN BELGIQUE

• de gagner le gros lot à la Loterie Nationale

1 chance sur 600.000

• d'être physiquement victime d'un accident de roulage

1 «chance» sur 100, chaque année

• d'être gravement blessé dans un accident de roulage

1 «chance» sur 500, chaque année.

Vous avez donc infiniment plus de «chances» d'être victime de la route que de remporter le gros lot.

Et pourtant, chaque semaine, des centaines de milliers de billets sont vendus tandis que plus de 2.200.000 bulletins sont rentrés au Lotto (1 chance sur 3.838.380, par grille).

Dans le même temps, plus de la moitié des conducteurs ne portent pas leur ceinture de sécurité en ville (que de gens jouent avec leur vie!). Paresse, simple négligence, gêne, manque de liberté sont les motifs avancés par ceux qui ne bouclent pas toujours leur ceinture.



50 km/h.

**sans
ceinture**

Malheureusement, sans ceinture, la «liberté de mouvement» sera totale en cas de collision : conducteur et passager iront librement percuter le pare-brise, le toit ou toute autre partie de l'habitacle. Et qu'on ne vienne pas prétendre que les vitesses, en ville, sont toujours réduites. Le 80 km/h n'a rien d'exceptionnel sur les grandes artères. Quant aux tunnels, 13 % des conducteurs y dépassent les 90 km/h (constatation 1977). On relève d'ailleurs plus de victimes en agglomération

considérablement plus favorables à la collision.

Entre un estropié millionnaire et un estropié tout court, la différence n'est plus tellement intéressante.

PORTEZ VOTRE CEINTURE. PARTOUT.

(Conseil supérieur de la Sécurité routière)

TOURNOIS DE FOOTBALL



LE 3e TOURNOI DE MINI-FOOTBALL DE HAMME (Fl. or.)

Le samedi 5 juin 1982 s'est déroulé pour la 3e fois consécutive le tournoi amical de mini-football de Hamme, qui réunissait cette année quelques équipes de dépôts de Flandre orientale ainsi qu'une équipe d'Anvers.

Les rencontres éliminatoires dirigées par l'arbitre Van Bogaert Pierre (dépôt de Hamme) permirent d'enregistrer les résultats suivants :

Mouv't St-Nicolas - Hamme	5-1
T/AT St-Nicolas - Kalken	4-1
Hamme - Hofstade	0-2
Kalken - Employés Anvers	0-7
Hofstade - Mouv't St-Nicolas	6-1
Employés Anvers - T/AT St-Nicolas	2-1

Les dames des Groupes de Flandre orientale et d'Anvers disputèrent ensuite une partie de volley dans laquelle les Anversoises durent s'incliner au filet, perdant le match par 2 manches à 1.

Enfin, en apothéose de cet après-midi sportif, Hofstade remporta la finale du tournoi en battant Employés Anvers par 2-0.

LE «CHALLENGE DE FOOTBALL DU LIMBOURG»

Les 5 et 6 juin 1982 s'est disputé pour la troisième fois le «Challenge de football du Limbourg».

Cette année, c'est l'équipe de Hasselt qui était chargée de l'organisation. A part une averse, tout se déroula sans le moindre accroc.

Le tournoi, qui réunissait six équipes, fut ainsi disputé sous le signe du fair play, l'équipe de Maaseik étant couronnée comme la plus sportive. Quant à la finale, elle mit aux prises deux teams de force sensiblement égale, Tessenderlo et Tongres, ce qui donna lieu à une rencontre passionnante dont Tessenderlo sortit finalement vainqueur par 2-1.

Après la remise des trophées et des prix par Mlle. Spaas, chef de service de 1ère cl., on procéda au tirage de la tombola, terme de ces deux grandes journées de football, dans le Limbourg, du personnel vicinal.

Classement du tournoi : 1. Tessenderlo - 2. Tongres - 3. Maaseik - 4. Koersel - 5. Hasselt Atelier - 6. Hasselt Mouvement.

semaine des

SENIORS

PARTENAIRES
dans la commune

AGIR... oui!
SUBIR... non!

du 14 au 21
novembre 82

ACTES DE PROBITE

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

ANVERS

Turnhout: Van der Steen H. (portefeuille + 1.136 F) + (portefeuille + 1.156 F), Smolders R. (portefeuille + 860 F).

FLANDRE ORIENTALE

Destelbergen: Mumm R. (chèque de 61.516 F).

Gand: De Neve D. (1.036 F), De Smet M. (1.127 F).

HAINAUT

Charleroi: Seghin B. (sac à main + 3.516 F + carnet de chèques), Heynink A. (portefeuille + 697 F), Dubois D. (portefeuille + 2.858 F + carnet de chèques), Lecron N. (portefeuille + 4.300 F), Cherton M. (portefeuille + 1.650 F).

Jumet: Vandewiele J. (sac à main + portefeuille + 1.888 F), Wynant M. (abonnement + 1.100 F).

La Louvière: Sowa A. (sacoche + 1.307 F).

Quaregnon: Fourneau F. (sacoche + 568 F), Bosch A. (sacoche + 1.400 F), Cappel M. (montre dame).

Thuillies: Rogie G. (porte-monnaie + 1.197 F).

NAMUR-LUXEMBOURG

Andenne: Hamende H. (1.166 F).

Ermeton: Namur J.-C. (sac + 3.866 F).

Florenville: Wilkin A. (porte-monnaie + 2.861 F), Habran Ph. (porte-monnaie + 712 F).

Namur: Bartiaux R. (sac + 8.100 F), Heirbrant J. (sac + 545 F), Noblet J. (portefeuille + 600 F).

Ohey: Leclercq J. (portefeuille + 600 F).

LIEGE

Eupen: Ernst H. (1.443 F).

Liège St-Gilles: Colette E. (4.300 F), Dethier J.-M. (3.500 F + 4.250 FL).

BRABANT

Anderlecht: Rosier (portefeuille + 1.900 F).

Asse: Bornauw (portefeuille + 500 F + documents), De Saedeleer (porte-monnaie + 3.766 F), De Smedt (porte-monnaie + 3.393 F + livret d'épargne avec un montant de 76.924 F), Verbeken (porte-monnaie + 4.000 F).

Leerbeek: Heremans (portefeuille + 1.700 F).

Louvain: Billet (sac à main + 864 F), Vandecauter (porte-monnaie + 1.360 F).

Nivelles: Boesman (portefeuille + 1.503 F + chèque), Meunier (portefeuille + 1.900 F + documents).

LIMBOURG

Bree: Weytjens G. (portefeuille + 535 F + documents).

Genk: Coenen M. (portefeuille + 550 F).

Koersel: Claes P. (portefeuille + 860 F).

Lanaken: Peeters (sac à main + 850 F), Druttie P. (porte-monnaie + 897 F), Vandervoort F. (portefeuille + 14.900 F).

St-Trond: Noelanders R. (porte-monnaie + 2.600 F), Wouters F. (portefeuille + 300 F + carnet de chèques), Heeren G. (sac à main + 300 F + carte de banque + carnet de chèques), Noelanders R. (sac à main + 1.500 F).

FLANDRE OCCIDENTALE

Assebroek: Timmerman R. (portefeuille + 1.500 F), Schoonbaert P. (portefeuille + 2.000 F), Van Reybrouck L. (portefeuille + 2.250 F), Stubbe C. (portefeuille + 1.000 F + 1.720 FF + 5 FL).

Courtrai: Dujardin W. (sac à main + portefeuille + 10.333 F), D'Haene R. (portefeuille + 437 F), Haerynck E. (porte-monnaie + 2.000 F), Coopman G. (serviette + 500 F), Vandekerckhove M. (portefeuille + 3.004 F), Vandeplassche J.-P. (portefeuille + 2.200 F), Vantomme W. (porte-monnaie + 500 F), Deflo R. (porte-monnaie + 2.220 F).

Ostende: Develter F. (porte-monnaie + 5.421 F), Cloet M. (portefeuille + 3.800 F), Vanhooren E. (portefeuille + 3.500 F), Samain D. (portefeuille + 957 F), Hubert M. (portefeuille + 1.731 F), Devriendt I. (portefeuille + 5.400 F), Vanhooren A. (appareil de photog. + 3 portefeuilles + 2.709 F), Desanghere A. (portefeuille + 21.100 F).

SOMMAIRE N° 220 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 1982

L'automne, l'hiver... c'est beau mais c'est dangereux !	2
Trois retraites bien méritées	2
Les transports publics en Bulgarie	3
Les championnats cyclistes SNCV	4
Le musée du tram anversois à Edegem	6
Le saviez-vous ?	7
La page familiale	8
Personalia	10
Un jour ou un week-end d'évasion	11
Au volant, la visibilité c'est la vie	12
Livres et revues	12
Europalia 82, la Grèce	13
Vos chances, en Belgique	14
Tournois de football	14
3 ^e âge	15
Actes de probité	15

Photo de la couverture :

*Les châteaux mal connus de notre pays -
Château de Ooidonk, Bachte-Maria-Leerne (Fl. orient.)*

Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.

Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.

Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext.: 335 — C.C.P. 000-0003227-26.

*Editeur responsable : R. Keygnaert, rue de la Science 14 -
1040 Bruxelles*



*Membre de l'association belge de la presse
d'entreprise - A.S.B.L.*